

Mme LELU, Cheffe d'Etablissement

LTP Le Bon Sauveur
1 rue Elisabeth de Surville
B.P 331
50001 Saint-Lô Cedex
☎ : 02.33.72.53.53
✉ : @viescolaire@ensemblescolaire-bonsauveur.fr
☎ 02.33.72.53.57

Saint-Lô, le 6 juillet 2026

CIRCULAIRE DE RENTREE

Madame, Monsieur,

Vous recevez ci-joint les différents documents nécessaires à la préparation de la rentrée. Je vous communique également ci-dessous les informations utiles.

NOUVEAUTE RENTREE 2026 : le bulletin officiel n° 27 du 2 juillet 2026, relatif au numérique à l'école, stipule l'interdiction de l'utilisation du portable et autres objets connectés.

Les modalités d'application seront précisées à la rentrée.

- **FERMETURE D'ETE**

L'établissement sera fermé du 10 juillet au soir au 18 août à 8H. En dehors de cette période, nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin.

- **DATES DE RENTREE** : La rentrée s'effectuera à partir du **Mardi 01 septembre 2026**

☛ L'accueil des élèves se fera dans la cour du Lycée et selon le calendrier suivant :

CLASSES	INTERNES	DEMI-PENSIONNAIRES EXTERNES
2 ^{ndes} Générale et Technologique	Mardi 1 ^{er} Septembre 13h00	Mardi 1 ^{er} septembre 14h00-16h00 Début cours mercredi 8h00
2 ^{ndes} Prof ASSP 2 ^{nde} ECP	Mardi 1 ^{er} Septembre 13h00	Mardi 1 ^{er} septembre 14h00-17h00 Début cours mercredi 8h00

1ères ST2S Term ST2S	Mercredi 2 septembre 9h00	Mercredi 2 septembre 10h00-12h00
1ères Prof ASSP /ECP Term Prof ASSP	Mercredi 2 septembre 9h00	Mercredi 2 septembre 10h00-12h00
CAP AEPE	Mardi 1 ^{er} septembre 10h00	Mardi 1 ^{er} septembre 10h30 Début des cours 13h40
BTS Tourisme et SP3S En formation initiale /en apprentissage 1ère et 2 ^{ème} année	Mardi 1 ^{er} septembre 10h00	Mardi 1 ^{er} septembre 10h30 Début des cours 13h40

Le Mardi 1 septembre 2026 à 14h15 : Réunion pour les élèves de 2ndes prof ASSP et ECP et leur famille pour une présentation des modalités d'entrée et de fonctionnement du Lycée professionnel. Ce type de rencontre ne se présentera pas très souvent, aussi, il serait préférable qu'un maximum de parents soit présent !



Le règlement du premier mois ou du premier trimestre sera à régler dès réception de la facture de septembre (voir tarifs de facturation).

Tous les règlements par chèques doivent être établis à l'ordre de :

►►► **OGEC DES ECOLES DU BON SAUVEUR SAINT-LO**

- **ARBS**

Ci-joint à la circulaire une fiche ARBS vous informant des modalités concernant les livres scolaires : Les manuels sont à commander sur le site > (arbs.com).

Un tutoriel, pour vous faciliter les démarches est en ligne sur le site de l'établissement **ecoles-dubon-sauveur.fr**

RAPPEL : Commande à passer avant le 15 Août pour une livraison dans l'établissement le **lundi 7 septembre**

Vous pouvez passer commande même si la validation de votre demande « Atouts Normandie » n'a pas été faite par l'établissement. Cf ARBS Tutoriel ci-joint.

Pas de nouveaux manuels pour les CAP AEPE
Pas de nouveaux manuels pour les 1^{er} Pro ASSP

ATTENTION : 🖱 **Atouts livres scolaires :** Je crée mon compte (nouveaux lycéens) ou je me connecte à mon compte créé l'an dernier et je demande mon rattachement à l'établissement sur le site atouts.normandie.fr à partir du 1er juillet 2026.

Alors, connectez-vous vite !

La liste des fournitures sera donnée à la rentrée par chaque enseignant.

• TENUES PARTICULIERES :

👉 **SPORT :** Une tenue de sport est obligatoire. Les grandes marques n'améliorent pas les performances sportives !

👉 **2ndes BAC Prof et CAP AEPE :** Une tenue de TP conforme est obligatoire. Le Conseil Régional subventionne cet achat en totalité. L'établissement s'occupe de contacter une entreprise qui prendra les tailles et les pointures des élèves :

Le Mercredi 9 Septembre 2026

IMPORTANT : Tout élève entrant en bac prof ASSP doit obligatoirement être vacciné contre la coqueluche et l'hépatite B ou du moins avoir commencé ces vaccinations. Un dosage d'anticorps sera demandé à la rentrée ou en cours d'année en fonction des dates et lieux de stage

CALENDRIER SCOLAIRE 2026/2027 (*)

TOUSSAINT	Du vendredi 16/10 au soir au lundi 02/11 au matin
NOEL	Du vendredi 18/12 au soir au lundi 04/01 au matin.
HIVER	Du vendredi 19/02 au soir au lundi 08/03 au matin.
PRINTEMPS	Du vendredi 16/04 au soir au lundi 03/05 au matin
AUTRES CONGES	* <u>Lundi de Pâques</u> : 29 mars * <u>Pont de l'Ascension</u> : pas de cours du mercredi 5 mai après les cours au lundi 10 mai au matin * <u>Lundi de Pentecôte</u> : 16 mai

(*) Les apprenties CAP AEPE et BTS doivent se rapprocher de leur calendrier d'apprentissage afin d'avoir le planning de congés qui leur est propre.

Le mardi 15 septembre 2026 : Les 4 classes de 2^o seront en journée d'intégration au Parc Bayeux Aventures. Une participation de 20€ est attendue, (chèque à l'ordre de OGEF des Ecoles du Bon Sauveur, à remettre au professeur principal à la rentrée) pour l'entrée du parc et le transport, sachant que ce dernier sera pris en charge pour plus de la moitié par l'établissement. Pique-nique à prévoir pour les externes.

Les élèves en stage en fin d'année scolaire veilleront à être disponibles jusqu'au 2 Juillet 2027 car toute journée de stage non effectuée devra être impérativement récupérée avant les vacances d'été (exigence des examens).

Les élèves de 2^{nde} Professionnelles, 1ères, et Terminales reçoivent une allocation pour la réalisation de chaque PFMP. Pour faciliter le versement de cette dernière (responsabilité du rectorat), il est demandé que chaque élève, quelque soit son âge, soit titulaire d'un compte bancaire ou postal personnel, domicilié dans la zone SEPA.

Tout élève entrant en classe de 2^{nde} professionnelle ou technologique sera doté au cours du premier trimestre, d'un ordinateur fourni par la Région.

- **ASSURANCE SCOLAIRE** :

Merci de fournir une attestation d'assurance, si vous avez choisi de ne pas adhérer à la mutuelle Saint-Christophe.

- **TRANSPORT SCOLAIRE 2026-2027**

Pour les élèves du Saint-Lois, inscription sur le site saint-lo-agglo.fr. Attention date limite d'inscription avant majoration de 20€, le 2 aout.

Pour les autres, rendez-vous sur nomad-car@normandie.fr et laissez-vous guider. Attention date limite d'inscription avant majoration de 20€, le 16 juillet.

- **Photos de Classe : lundi 7 et mardi 8 Septembre 2026**

Photos fratrie (école-collège-lycée) proposées le lundi 07 septembre pendant la récréation du matin

- **RAPPELS REGLEMENT INTERIEUR :**

✓ Nous vous informons qu'il n'y a pas **d'infirmière scolaire** dans l'Etablissement. Les élèves internes devant suivre un traitement doivent fournir la photocopie de l'ordonnance.

Nouveaux élèves et élèves déjà scolarisés au Lycée : Le règlement intérieur vous a été transmis. Vous devez avoir signifié votre acceptation par la signature de l'accusé réception. Si vous ne l'avez pas eu, veuillez le réclamer en vie scolaire.

Un avenant sera transmis pour signature à la rentrée à propos de l'interdiction d'utilisation du téléphone portable et objets connectés

Dans l'attente de démarrer l'année prochaine, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de passer de bonnes vacances.

Elèves/ Etudiants/ apprentis à besoin(s) spécifique(s) :

Merci de contacter l'établissement au plus vite si vous (ou votre enfant) avez des besoins spécifiques afin que nous puissions mettre en place ce qu'il faut pour un bon accompagnement dès le début de l'année scolaire.

La référente handicap sur l'établissement est Mme Adam - directrice adjointe du lycée.

La Cheffe d'établissement,
Mme Lelu